BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 207

42 – LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Ventes et cessions

503 682 486 RCS Saint Etienne.
TECHNI3D.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 42, Boulevard Antonio Vivaldi, 42000 Saint-Étienne.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE TECHNI3D Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros Siège social : 42 Boulevard Antonio Vivaldi 42000 ST ETIENNE 503 682 486 RCS SAINT ETIENNE ET SOCIETE D'ETUDES D'INFRASTRUCTURES ET DE TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES - S E I T T Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros Siège social : 42 Boulevard Antonio Vivaldi Bât A 42000 SAINT-ETIENNE 378 098 651 RCS ST ETIENNE AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-ETIENNE du 27 mars 2020, La société TECHNI3D, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 42 Boulevard Antonio Vivaldi 42000 ST ETIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 503 682 486 RCS SAINT ETIENNE, et la société SOCIETE D'ETUDES D'INFRASTRUCTURES ET DE TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES - S E I T T, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est 42 Boulevard Antonio Vivaldi Bât A 42000 SAINT-ETIENNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 378 098 651 RCS ST ETIENNE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société TECHNI3D par la société SOCIETE D'ETUDES D'INFRASTRUCTURES ET DE TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES - S E I T T. La société TECHNI3D ferait apport à la société SOCIETE D'ETUDES D'INFRASTRUCTURES ET DE TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES - S E I T T de la totalité de son actif, soit 94.350 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 55.015 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 39.335 euros. Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, 3° du Code de commerce, la société MAILFERT FINANCE détenant la totalité des parts sociales des sociétés absorbante et absorbée, et s'engageant à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il n'y a pas lieu de procéder à un échange de titres, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er Octobre 2019, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par TECHNI3D depuis le 1er Octobre 2019 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par SOCIETE D'ETUDES D'INFRASTRUCTURES ET

DE TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES - S E I T T. La société TECHNI3D sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-ETIENNE au nom des deux sociétés le 28 avril 2020. Pour avis..

